

## [Question en cours en attente de réponses ...] Changement de conv

Par bibi83, le 05/03/2010 à 18:25

Bonjour,

suite au rachat de la société ou je travaille, il y a eu un changement de convention collective je suis passé de la convention "Industrie Métallurgiques du var" a la convention "travaux publics".

j'étais Niveau III - Échelon 1 - Coef. 215 P3 et je suis passé:

Niveau II - Position 1 - Coef. 125 OP1

Je voudrais savoir si ces deux qualifications sont identiques.

Merci par avance.

Par miyako, le 07/03/2010 à 01:13

bonsoir, regardez les conventions et comparez les définitions de poste Amicalement vôtre suji Kenzo